



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des commissaires

SÉANCE DU 1^{er} FÉVRIER 2011 Volume 13 - numéro 8

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 1^{er} février 2011 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac (Cabano).

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Lucie Bossé, Louise Cassinat, Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, madame Hélène Pelletier et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Bernard D'Amours, directeur général, Jacques Charest, directeur des Services éducatifs, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Chantal Desjardins, commissaire.

PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

et résolu :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Direction générale
 - 4.1 Adoption :
 - Actes d'établissement 2011-2012
 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2014
 - Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves 2011-2012
 - 4.2 Colloque régional du 26 mars 2011
 - 4.3 Colloque de la FCSQ du 26 mai 2011-02-03
 - 4.4 Prolongation de l'intérim à la direction des centres de la Formation professionnelle, de la Formation générale adultes et du Service aux entreprises
- 5.0 Varia
 - 5.1 Démolition du bâtiment «Maria-Goretti» - # 713 105
 - 5.2 Félicitations
 - 5.3 Rencontre de la nouvelle présidente du SEGP
- 6.0 Période de questions
- 7.0 Prochaine séance
- 8.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-614-CC)

ADOPTION :

- Actes d'établissement 2011-2012
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2014
- Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves 2011-2012

Suite à la consultation effectuée, le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, passe en revue les modifications apportées, aux documents :

- Actes d'établissement 2011-2012;
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2014;
- Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves 2011-2012.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT le processus de consultation réalisée;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

D'adopter les «Actes d'établissement 2011-2012» présentés séance tenante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-615-CC)

CONSIDÉRANT le processus de consultation réalisée;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Madame Louise Malenfant, et résolu :

D'adopter le «Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2011-2014» présenté séance tenante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-616-CC)

CONSIDÉRANT le processus de consultation réalisée;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Madame Ghislaine Saint-Jean, et résolu :

D'adopter la «Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves 2011-2012» présentée séance tenante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-617-CC)

COLLOQUE RÉGIONAL DU 26 MARS 2011

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, précise que le colloque régional qui se tiendra à Rimouski le 26 mars prochain se fera sous le thème «La défavorisation dans les petits milieux». Deux professionnelles de notre Commission scolaire (mesdames Julie Martin et Édith Morin, conseillères pédagogiques) en assureront l'animation.

Monsieur Pelletier souligne que l'information plus détaillée sur le colloque nous parviendra sous peu. Les commissaires délibèrent sur le sujet et ils font connaître le nom de ceux qui désirent y aller.

COLLOQUE DE LA FCSQ DU 26 MAI 2011

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, informe les commissaires sur les dispositions liées à la tenue du colloque de la FCSQ qui aura lieu à Montréal le 26 mai prochain. La documentation parviendra à la Commission scolaire sous peu. Monsieur Pelletier prévoit que 5 personnes, incluant le directeur général, pourront y aller.

PROLONGATION DE L'INTÉRIM À LA DIRECTION DES CENTRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE LA FORMATION GÉNÉRALE ADULTES ET DU SERVICE AUX ENTREPRISES

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise que l'intérim au poste de directrice de centres de la Formation professionnelle, de la Formation générale adultes et du Service aux entreprises de madame Louise Roy se terminait, en principe, le 7 janvier dernier.

Par la suite, elle devait préciser son désir d'assumer ou non la tâche sur une base permanente. Madame Roy a demandé que son intérim soit prolongé jusqu'au 30 juin 2011 avant de donner une réponse définitive.

Monsieur D'Amours se dit d'accord avec une telle demande et recommande aux commissaires de prolonger l'intérim.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la résolution # 2010-517-CC;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Anne Basque,
et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs accepte de prolonger l'intérim de madame Louise Roy à titre de directrice de centres de la Formation professionnelle, de la Formation générale adultes et du Service aux entreprises jusqu'au 30 juin 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-618-CC)

DÉMOLITION DU BÂTIMENT «MARIA-GORETTI» - # 713 105

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise que la Commission scolaire doit demander officiellement l'autorisation au MELS pour être en mesure de procéder à la démolition du bâtiment «Maria-Goretti» - # 713 105 puisque les ingénieurs ont confirmé que ce bâtiment était devenu dangereux et, par conséquent, inutilisable.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs ne dispense plus de services éducatifs dans le bâtiment «Maria-Goretti» - # 713 105 à Squatec depuis le 16 janvier 2009 à cause de problèmes majeurs de structure;

CONSIDÉRANT que ces problèmes de structure ont été confirmés par la firme d'ingénieurs «Roche»;

CONSIDÉRANT que les élèves du préscolaire et du primaire ont été relocalisés de façon permanente à l'École Vallée-des-Lacs de Squatec;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a réalisé certaines démarches auprès d'organismes du milieu pour connaître leur intérêt sur la partie potentiellement récupérable du bâtiment (gymnase);

CONSIDÉRANT que la partie potentiellement récupérable du bâtiment ne répondait pas aux besoins des organismes du milieu;

CONSIDÉRANT que la Fabrique de Saint-Michel-du-Squatec est propriétaire du terrain sur lequel est construit le bâtiment «Maria-Goretti» - # 713 105;

CONSIDÉRANT que la Fabrique de Saint-Michel-du-Squatec a demandé à la Commission scolaire de démolir le bâtiment devenu désuet;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin,
et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation de procéder à la démolition du bâtiment «Maria-Goretti» - # 713 105, situé au 112, rue Saint-Joseph à Saint-Michel-du-Squatec, G0L 4H0.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-619-CC)

FÉLICITATIONS

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, rappelle la parution du communiqué de presse du 19 janvier 2011 de l'École secondaire Dégelis intitulé : «L'École secondaire de Dégelis lance sa politique du savoir-vivre».

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE le conseil des commissaires achemine ses félicitations à l'ensemble de l'équipe-école de l'École secondaire Dégelis pour la mise en place de la «Politique du savoir-vivre».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-620-CC)

RENCONTRE DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DU SEGP

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, fait part de sa rencontre avec la nouvelle présidente du SEGP. Les commissaires délibèrent sur le sujet.

PÉRIODE DE QUESTIONS

On demande si le protecteur de l'élève a eu des dossiers à traiter depuis le début de l'année scolaire 2010-2011. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas de dossier rendu à ce stade de traitement.

On demande des explications sur le fonctionnement des ententes entre les commissions scolaires concernant, entre autres, la formation professionnelle en foresterie.

PROCHAINE SÉANCE

Le 15 février 2011 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-621-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, sec. générale